



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRAL D'ALLEMAGNE EN VISITE "AD LIMINA" 20 novembre 1999

Monsieur le Cardinal,

Chers frères dans l'épiscopat!

1. En vous aimant "tous tendrement dans le coeur du Christ Jésus" (*Ph 1, 8*) je vous salue, en accueillant en vous le troisième groupe d'évêques allemands en visite ad limina. Je rends grâce au Père céleste pour l'engagement qui nous rassemble dans la diffusion de l'Évangile (cf. *Ph 1, 5*) et pour la communion de foi et d'amour qui nous unit dans le service au Peuple de Dieu. Avec vous, je salue les Églises particulières que vous présidez avec un grand dévouement. Poussés par le "souci de toutes les Églises" (*2 Co 11, 28*), je vous invite à assurer les prêtres, les diacres, les religieux et les laïcs de vos diocèses que le Pape partage leurs joies et leurs tristesses et prie pour leur croissance constante dans la grâce de la sainteté de vie. Sous cet aspect, votre visite ad limina devient un pèlerinage spirituel. En effet, votre venue ne constitue pas seulement l'accomplissement d'une obligation administrative ou juridique du ministère pastoral, mais elle est également un témoignage de fraternité authentique et d'union dans l'amour du Christ, Pasteur Suprême (cf. *1 P 5, 4*), qui envoie ses ministres à l'Église en pèlerinage dans le temps "pour que, participant à son pouvoir, ils fassent de tous les peuples ses disciples, pour qu'ils les sanctifient et les gouvernent" (*Lumen gentium*, n. 19).

Comme je l'ai fait au cours de deux rencontres précédentes avec les évêques de votre pays, je voudrais réfléchir également aujourd'hui sur certains aspects fondamentaux du "sacrement universel du salut" (*Lumen gentium*, n. 48). Je développerai ma réflexion autour du thème fondamental de l'Église comme mystère. Dans le cadre des diverses activités quotidiennes du ministère pastoral, nous devons nous occuper de nombreuses choses. Il convient, de temps en temps, de s'accorder des périodes de réflexion pour ôter le voile de l'apparence, dans lequel notre regard demeure souvent emprisonné, et pour découvrir ainsi que ce qu'il y a de vraiment essentiel est caché sous les apparences.

2. J'ai plaisir à révoquer une pensée formulée par mon prédécesseur de vénérée mémoire, le

Pape Paul VI, dans son Encyclique *Ecclesiam suam*, à propos de l'Eglise et de la conscience qu'elle a de sa propre réalité et de sa mission. Son invitation, adressée il y a trente-cinq ans aux Pères au cours des travaux du Concile Vatican II, peut aujourd'hui servir de clef de lecture pour scruter jusqu'au bout les "signes des temps" au seuil du troisième millénaire: "L'Eglise doit en ce moment réfléchir sur elle-même pour se confirmer dans la science des desseins divins sur elle-même, pour retrouver plus de lumière, une nouvelle énergie et une plus grande joie dans l'accomplissement de sa propre mission et pour déterminer les meilleurs moyens de rendre plus étroits, efficaces et bienfaisants ses contacts avec l'humanité" (n. 1). Nous devons rendre grâce à Dieu car l'Eglise de notre temps s'engage elle aussi, avec la force du Seigneur ressuscité, à "révéler fidèlement au milieu du monde le mystère du Seigneur, encore enveloppé d'ombre, jusqu'au jour où, finalement, il éclatera dans la pleine lumière" (*Lumen gentium*, n. 8).

On ne doit cependant pas oublier que l'Eglise elle-même, en tant que "signe et instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain", est un mystère. A juste titre, le premier chapitre de la Constitution dogmatique *Lumen gentium* s'intitule "Le mystère de l'Eglise". On ne peut donc pas réformer l'Eglise de manière authentique, si l'on ne part pas du présupposé qu'elle est mystère. L'Assemblée spéciale du Synode des Evêques, convoquée pour les vingt ans de la clôture du Concile, a évoqué à nouveau ce qu'il avait affirmé: "En tant que communion avec Dieu vivant, Père, Fils et Esprit Saint, l'Eglise est, dans le Christ, "mystère" de l'amour de Dieu présent dans l'histoire humaine" (Message, II). Cette vérité doit inspirer l'enseignement, le service et le soin des âmes de toute l'Eglise. C'est sur cette conviction que se fondent également les documents post-synodaux du Magistère pontifical, qui entend promouvoir un renouveau de l'Eglise qui corresponde aux besoins de nos contemporains.

3. En outre, on observe que ce même Synode spécial de 1985 se sentait, à juste titre, obligé d'élever la voix en signe d'avertissement. Les évêques réunis en Assemblée soulignaient qu'"une lecture partielle et sélective du Concile et une présentation unilatérale de l'Eglise comme structure purement institutionnelle, privée de son mystère", ont causé de graves carences, surtout dans certaines associations laïques qui "considèrent de façon critique l'Eglise, comme une pure institution" (Document final, n. 4). En conséquence, de nombreuses personnes revendiquent le droit de construire l'Eglise comme s'il s'agissait d'une sorte de "multinationale" gouvernée par des hommes plus ou moins intelligents. Mais en réalité, l'Eglise en tant que mystère n'est pas la "nôtre", mais "Son" Eglise: elle est le Peuple de Dieu, le corps du Christ, le temple de l'Esprit Saint.

Chers frères dans l'épiscopat! L'Apôtre Paul nous exhorte: "Vérifiez tout: ce qui est bon, retenez-le" (1 Th 5, 21). La tâche de l'évêque est d'encourager les prêtres et tous ceux qui partagent la responsabilité du soin des âmes à entreprendre des initiatives de renouveau spirituel des communautés. Si l'on court d'une rencontre à l'autre, sans pause, on s'épuise vite. Donc, pour prévenir l'épuisement spirituel, il est toujours nécessaire de reprendre un nouveau souffle à

travers la prière. En effet, la communauté paroissiale la plus vivante n'est pas celle qui a le plus grand nombre d'engagements et de rencontres, mais celle qui concentre toute son oeuvre sur son appel à vivre l'union avec Dieu Un et Trine, à travers l'écoute de la Parole de Dieu et la participation aux sacrements. Cette nécessité a été soulignée par de nombreux promoteurs d'une ecclésiologie de communion inspirée par les enseignements du Concile. Dans cette tâche, de nombreux théologiens de votre pays se sont également distingués.

4. Nous nous trouvons à la fin de la préparation du grand Jubilé de l'An 2000. L'année en cours a été consacrée à la première Personne de la Très Sainte Trinité. La réflexion sur Dieu Père ramène au concept de l'Eglise exprimé par saint Cyprien dans une formule lapidaire: "Celui qui n'a pas l'Eglise pour mère, ne peut pas avoir Dieu pour Père" (*De Ecclesiae catholicae unitate*, n. 6).

Cette affirmation de l'Evêque de Carthage, faite après l'expérience de la persécution de Décus et les événements des lapsi, se conclut par le voeu "qu'aucun des frères (et des soeurs) ne périsse et que la mère joyeusement renferme l'unique corps du peuple uni en son sein" (*Ibid.*, n. 23). Nous sommes tous conscients de l'écart qui existe entre le message confié à l'Eglise et la fragilité humaine de ceux qui l'annoncent. Quel que soit le jugement de l'histoire à l'égard des faiblesses des représentants de l'Eglise, nous ne devons pas oublier ces fautes; au contraire, nous devons faire tout ce qui est possible pour empêcher qu'elles puissent nuire à la diffusion de l'Evangile. C'est pourquoi, "l'Eglise notre mère ne cesse de prier, d'espérer et d'agir, exhortant ses fils à se purifier et à se renouveler pour que, sur le visage de l'Eglise, le signe du Christ brille plus clair" (*Lumen gentium*, n. 15).

5. Alors que dans sa sollicitude, l'Eglise, en tant que Mater, est solidaire de ses fils et de ses filles, dans le même temps, elle est également Magistra. C'est pourquoi elle possède l'autorité d'éduquer et d'enseigner à ses fils pour les conduire sur les voies du salut. L'Eglise met au monde, nourrit et éduque ses fils et ses filles. Elle les rassemble en leur donnant une mission et également la certitude de trouver refuge dans le sein maternel. Dans le même temps, elle s'attriste pour ceux qui l'abandonnent, et garde les portes ouvertes pour la réconciliation toujours désirée. Vous, pasteurs, avez une responsabilité particulière. En tant que "Pères de vos communautés", vous avez le droit et l'obligation d'exercer l'"autorité maternelle" de l'Eglise: le Concile Vatican II l'a clairement dit: dans l'annonce, les évêques doivent "manifester la sollicitude maternelle de l'Eglise à l'égard de tous les hommes, fidèles ou non, et [accorder] une attention particulière aux pauvres et aux petits [...] Puisqu'il appartient à l'Eglise d'engager le dialogue avec la société humaine au sein de laquelle elle vit, c'est au premier chef la tâche des évêques d'aller aux hommes et de demander et de promouvoir le dialogue avec eux. Ce dialogue de salut, si l'on veut qu'y soient toujours unies la vérité à la charité, l'intelligence à l'amour, il faut qu'il se distingue par la clarté du langage en même temps que par l'humilité et la bonté, par une prudence convenable

alliée pourtant à la confiance: celle-ci, favorisant l'unité, unit naturellement les esprits" (*Christus dominus*, n. 13).

6. A l'amour maternel de l'Eglise doit correspondre l'obéissance cordiale de ses fils et de ses filles. De nos jours, alors que non seulement dans les milieux de la société civile, mais également de l'Eglise, on parle tant d'émancipation, se diffuse toujours davantage une mentalité qui pense pouvoir obtenir la liberté véritable en se détachant de l'Eglise. En tant qu'évêques, vous cherchez à corriger ces tendances erronées, en annonçant et en témoignant avec clarté et fermeté ce qui a toujours constitué une règle fondamentale pour les grands saints qui, même lors des moments difficiles, ne se sont jamais détachés du sein de l'Eglise mère. Je voudrais revenir à l'analogie de saint Cyprien, en la complétant: seul celui qui obéit à la mère Eglise obéit également à Dieu. L'Evêque de Carthage développait cette pensée en indiquant les graves conséquences toujours possibles: "Ce que l'on détache du sein maternel ne peut ni vivre, ni respirer séparément et perd la possibilité de se sauver" (*De Ecclesiae catholicae unitate*, n. 23).

7. Ces réflexions ne sont pas en marge de la réalité. Vous aussi, pasteurs de vos troupeaux en Allemagne, vous avez fait l'expérience, en particulier au cours de ces années, que le ministère épiscopal devient particulièrement difficile et demande une grande énergie lorsque certains groupes tentent de provoquer dans l'Eglise, à travers des actions concertées et des pressions insistantes, des changements qui ne correspondent pas à la volonté du Christ. Face à ces situations, la tâche de l'Evêque est d'aller de l'avant, en indiquant la direction, en éclaircissant avec patience et en cherchant toujours à unir à travers le dialogue. Je vous exhorte à ne pas perdre l'espérance. Tout en écoutant et en secondant, ne permettez pas qu'une autorité humaine, quel que soit sa nature, puisse relâcher les liens indissolubles qui existent entre vous et le Successeur de Pierre!

A ce point, je désire adresser un salut spécial aux laïcs. J'exprime ma profonde satisfaction aux nombreux hommes et femmes qui suivent de façon authentique leur appel comme race élue et sacerdoce royal (cf. 1 P 2, 9). A la lumière de leur comportement, je souligne dans le même temps quelle doit être l'attitude des laïcs envers leurs évêques et prêtres. Aux saints pasteurs qu'ils "s'ouvrent [...] de leurs besoins et de leurs vœux avec toute la liberté et la confiance qui conviennent à des fils de Dieu et à des frères dans le Christ [...] Cela doit se faire, le cas échéant, par le moyen des institutions que l'Eglise a établies pour cela, et toujours dans la sincérité, le courage et la prudence, avec le respect et la charité qu'on doit à ceux qui, en raison de leurs charges sacrées, tiennent la place du Christ" (*Lumen gentium*, n. 37).

En effet, l'union avec l'évêque est l'attitude essentielle et indispensable du catholique fidèle. On ne peut pas avoir l'illusion d'être du côté du Pape si l'on n'est pas également du côté des évêques qui sont en communion avec lui. Et on ne peut pas affirmer être de la partie des évêques si l'on n'est

pas également avec le Chef du Collège.

8. Je note avec satisfaction, vénérés frères, que pour votre part, vous ne manquez pas de témoigner à vos fidèles de la communion à l'intérieur de l'Eglise. En effet, je suis conscient que votre préoccupation primordiale est d'insérer chaque initiative pastorale dans le cadre d'une pleine harmonie avec l'épiscopat du monde entier, réuni autour du Successeur de Pierre.

Je pense, en particulier, au problème de la défense de la vie, pour lequel il est essentiel que les évêques de toute l'Eglise rendent un témoignage unanime et univoque. A propos des Lettres que j'ai écrites, ou que j'ai chargé d'écrire sur cette question, vous savez combien j'ai à coeur l'assistance et l'aide aux femmes enceintes. J'espère que d'ici peu, cette activité significative de l'Eglise dans votre pays sera réorganisée de façon définitive selon mes directives. Je suis convaincu qu'une consultation ecclésiale, qui se distingue par sa qualité, devient un signe éloquent pour la société et constitue un moyen efficace pour encourager les femmes en difficulté à ne pas refuser la nouvelle vie qu'elles portent en leur sein.

9. En réfléchissant sur le rapport entre les pasteurs ordonnés et les laïcs dans les catégories du sacerdoce royal, je voudrais évoquer le sacerdoce commun. Loué soit Dieu, car le Concile Vatican II a mis à nouveau en lumière cette vérité profonde! Dans la nouvelle alliance, il y a un unique sacrifice et un seul prêtre: le Christ. A ce sacrifice du Christ participent tous les baptisés, hommes et femmes, qui sont appelés à offrir leurs "corps comme sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu" (*Rm* 12, 1). Cette participation concerne non seulement la mission sacerdotale du Christ, mais également sa mission prophétique et royale. En outre, se manifeste ainsi également l'union organique de l'Eglise avec le Christ, qui dans l'Epître aux Ephésiens est décrite à travers l'image de l'époux et de l'épouse (cf. *Ep* 5, 12-33).

Nous nous trouvons ici au coeur du Mystère pascal, dans lequel se révèle le profond amour sponsal de Dieu. Le Christ est l'époux car il s'est donné: il a donné son corps pour nous et il a versé son sang pour nous (cf. *Lc* 22, 19-20). Le fait que Jésus "aima jusqu'à la fin" (*Jn* 13, 1) exalte le caractère sponsal de l'amour divin. Le Christ Sauveur est l'époux de l'Eglise. Nous pouvons donc considérer l'Eucharistie, dans laquelle le Christ construit le Corps de l'Eglise, comme le sacrement de l'époux et de l'épouse.

Il s'ensuit une différence fondamentale entre le sacerdoce commun de tous les baptisés et le sacerdoce des ministres sacrés (cf. Instruction interdicastérielle sur la collaboration des laïcs au ministère sacré). L'Eglise a besoin de prêtres ordonnés qui, dans les actes sacramentels, agissent "in persona Christi", représentant le Christ époux face à l'Eglise épouse. En d'autres termes, les saints pasteurs, membres de l'unique corps de l'Eglise, représentent son chef qui est le Christ. C'est pourquoi, toute tentative de transformer l'état laïc en état clérical, ou bien de transformer le

clergé en laïcs, doit être repoussée, parce qu'elle n'est pas conforme à l'organisation mystérieuse voulue par son Fondateur. Et les tendances cherchant à annuler la différence substantielle entre clergé et laïcs, ne pourront pas non plus susciter des vocations. Chers frères, je vous prie de garder toujours vivant dans vos communautés paroissiales le désir de prêtres ordonnés. Même une longue période d'attente, due au manque de prêtres aujourd'hui, ne doit pas pousser la communauté sacerdotale à la résignation face à cet état d'urgence. Les prêtres et les laïcs ont besoin les uns des autres: ils ne peuvent pas se remplacer, mais seulement se compléter réciproquement.

10. A ce propos, je voudrais faire encore une remarque. Dans votre pays se manifeste un malaise croissant par rapport à l'attitude de l'Eglise envers le rôle de la femme. Malheureusement, la conscience que tous les enseignements sur le sacerdoce commun des baptisés sont valables pour tous les hommes et les femmes, de manière égale, ne s'est pas encore diffusée partout. Sans aucun doute, la dignité de la femme - qui doit toujours, et encore davantage, être valorisée - est grande! Mais les droits humains et civils de la personne sont de nature diverse par rapport aux droits, aux devoirs, aux fonctions du ministère ecclésial, et ce fait est trop peu souligné. C'est précisément pour cela que, il y a quelque temps, en vertu de mon mandat de confirmer les frères, j'ai rappelé que l'Eglise "n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes et que cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles de l'Eglise" (*Ordinatio sacerdotalis*, n. 4).

En tant qu'authentiques pasteurs de vos diocèses, vous avez le devoir de repousser les opinions contraires, qui sont proposées par des personnes ou des groupes, et de promouvoir un dialogue ouvert et clair dans la vérité et dans l'amour que l'Eglise mère doit poursuivre en vue de la promotion de ses filles. N'hésitez pas à répéter que le Magistère de l'Eglise a pris cette décision non pas comme un acte de son pouvoir, mais dans la conscience du devoir d'obéir à la volonté du Seigneur de l'Eglise elle-même. C'est pourquoi l'enseignement sur le sacerdoce réservé aux hommes revêt le caractère de l'infaillibilité qui est liée au Magistère ordinaire et universel de l'Eglise, dont parlait déjà *Lumen gentium* et auquel j'ai donné une forme juridique dans le *Motu Proprio Ad tuendam fidem*: "Les évêques, pris un à un, [...] lorsque, même dispersés à travers le monde, mais gardant entre eux et avec le Successeur de Pierre le lien de la communion, ils s'accordent pour enseigner authentiquement qu'une doctrine concernant la foi et les moeurs s'impose de manière absolue, alors c'est la doctrine du Christ qu'infailliblement ils expriment" (*Lumen gentium*, n. 25; cf. *Ad tuendam fidem*, n. 3).

Nous devons, quoi qu'il en soit, soutenir ceux qui n'arrivent pas à comprendre l'enseignement de l'Eglise, afin qu'ils ouvrent leur coeur et leur esprit au défi que la foi leur impose. En tant que maîtres authentiques de l'Eglise, qui est mère et maîtresse, l'une de nos priorités absolues doit être de soutenir et de confirmer nos communautés dans la foi. Si nécessaire, nous ne devons pas hésiter à éclaircir les situations confuses et à corriger les déviations. J'invoque donc les dons de

l'Esprit Saint sur vos efforts, afin que vous soyez en mesure de conférer au rôle de la femme une empreinte authentique, qui est propre à la doctrine chrétienne, pour le renouveau de la société et pour la redécouverte du véritable visage de l'Eglise.

11. Chers frères! Au cours de cette rencontre, nous avons réfléchi avant tout sur le mystère de l'Eglise. Un mystère qui, en réalité, demeure incompréhensible à la raison humaine et qui ne peut être regardé avec amour et perçu en profondeur qu'avec les yeux de la foi. Les images de l'Eglise comme mère, maîtresse, épouse et corps nous ont toujours conduits vers le Christ, qui est l'Epoux et le Chef de son Eglise. C'est surtout devant Lui que nous nous sentons responsables dans l'accomplissement de notre ministère pastoral. C'est pourquoi mes paroles, que je vous adresse au cours de ces rencontres, ont été claires et directes. Je ne vous cache pas que parfois, au cours des derniers mois, j'ai éprouvé les émotions de l'Apôtre Paul lorsqu'il s'adressait à la communauté de Corinthe à travers ces paroles célèbres: "Oui, c'est dans une grande tribulation et angoisse de coeur que je vous ai écrit, parmi bien des larmes, non pour que vous soyez attristés, mais pour que vous sachiez l'extrême affection que je vous porte" (2 Co 2, 4).

Dites à vos prêtres, diacres, religieux et religieuses que le Pape est proche d'eux! Assurez aux hommes et aux femmes, aux jeunes et aux personnes âgées, aux malades et aux personnes handicapées que tous peuvent trouver refuge dans le sein de l'Eglise-mère. Avec un amour patient et confiant, efforcez-vous de soutenir les Eglises locales, confiées à chacun de vous, pour les conduire comme épouses au banquet nuptial céleste.

J'invoque l'intercession de la Vierge Marie, et je lui demande de vous protéger, ainsi que tous ceux qui sont confiés à vos soins pastoraux. Quelle confiance filiale révèlent les paroles d'une prière antique diffusée dans votre patrie: "Sainte Vierge, Mère de Dieu et ma Mère, que je sois toujours à toi"!

Que la Bénédiction apostolique que je vous donne de tout coeur accompagne chacun de vous.